

ACHETER OU LOUER SES VÉHICULES D'ENTREPRISE :

GARE AUX SORTIES DE ROUTE !



C'est l'éternelle question, pour un chef d'entreprise, qui se trouve face à un choix d'autant moins évident qu'il est difficile de prédire l'avenir du marché des automobiles et utilitaires. Acheter ou louer doit se décider en prenant en considération plusieurs critères, notamment financiers, fiscaux et opérationnels. Balayons ensemble les avantages et inconvénients de chaque option, pour vous aider à faire un choix éclairé. Vous le comprendrez vite : il n'y a pas d'option idéale. J'espère que ce petit mémento vous permettra d'y voir plus clair, selon la situation de votre entreprise, et qu'il ne vous restera plus qu'à faire celui du véhicule et de sa motorisation ! Mais là, c'est une autre affaire...

Texte : Fabien Kovac / Photographie : Jonas Jacquiel

ACHAT AU COMPTANT

Avantages :

- Propriété immédiate : L'entreprise devient propriétaire dès le paiement.
- Pas d'intérêts à payer : Contrairement à l'achat à crédit, aucun frais financier ne s'ajoute au coût du véhicule.
- Aucune contrainte contractuelle : Liberté totale d'utilisation (pas de kilométrage limité ou autres restrictions).
- Possibilité de revente : L'entreprise peut revendre le véhicule à tout moment et récupérer une partie de son investissement.
- Avantages fiscaux : Le véhicule peut être amorti comptablement sur plusieurs années dans certaines conditions.

Inconvénients :

- Impact sur la trésorerie : Demande un investissement initial important, ce qui peut limiter les liquidités disponibles pour d'autres projets.
- Dépréciation rapide : Le véhicule perd de la valeur dès la première année (20-30 % en moyenne).
- Entretien et réparations à charge : Tous les coûts de maintenance et réparation sont à la charge de l'entreprise, sauf les travaux inclus dans la garantie constructeur.

Idéal pour les entreprises ayant une trésorerie solide, un usage intensif (sans limites kilométriques) et souhaitant éviter les coûts d'intérêts ou les contraintes des contrats de location.

ACHAT À CRÉDIT

Avantages :

- Propriété différée mais assurée : L'entreprise devient propriétaire dès l'achat, même si le paiement est étalé.
- Préservation de la trésorerie : Les paiements sont répartis sur plusieurs années, ce qui permet de conserver des liquidités pour d'autres besoins.
- Amortissement fiscal : Le véhicule est amorti comme un achat au comptant.
- Pas de contraintes d'usage : Pas de limitation de kilométrage ou d'obligation de restitution.

Inconvénients :

- Coût total plus élevé : Les intérêts augmentent le coût global de l'achat par rapport à un paiement comptant.
- Engagement à long terme : L'entreprise est liée par un contrat de crédit qui doit être honoré, même si le véhicule devient inutilisé ou obsolète.
- Dépréciation rapide : Comme pour l'achat au comptant, la perte de valeur du véhicule est immédiate.

Convient aux entreprises voulant conserver leur trésorerie pour d'autres projets tout en devenant propriétaire d'un véhicule.

LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT (LOA)

Avantages :

- Flexibilité d'acquisition : L'entreprise peut décider d'acheter le véhicule à la fin du contrat à un prix fixé à l'avance (valeur résiduelle).
- Pas de gros investissement initial : Les mensualités restent accessibles et planifiables.
- Accès à des véhicules récents : Comme avec la LLD, l'entreprise bénéficie des modèles les plus actuels.
- Possibilité de tester avant d'acheter : L'entreprise peut utiliser le véhicule pour s'assurer qu'il répond à ses besoins avant de l'acquérir.
- Avantages fiscaux : Les loyers peuvent être déduits.

Inconvénients :

- Coût global plus élevé qu'un achat immédiat : L'achat par LOA revient souvent plus cher que l'achat au comptant en raison des intérêts inclus dans mensualités.
- Kilométrage limité : Comme en LLD, les dépassements entraînent des frais supplémentaires.
- Engagement financier : Si l'entreprise décide de ne pas acheter le véhicule, les loyers déjà payés sont "perdus".
- Conditions d'achat strictes : La valeur résiduelle du véhicule est fixée dès le départ et peut être supérieure à la valeur réelle sur le marché.

Un bon compromis pour les entreprises hésitant entre location et achat, avec la possibilité d'acquérir le véhicule si besoin, tout en étalant les coûts initiaux.

LOCATION LONGUE DURÉE (LLD)

Avantages :

- Pas d'investissement initial : Les loyers permettent de préserver la trésorerie de l'entreprise.
- Coûts prévisibles : Le contrat inclut souvent l'entretien, les réparations, et parfois même l'assurance.
- Flexibilité : Possibilité de changer régulièrement de véhicule à la fin du contrat pour disposer de modèles récents et adaptés aux besoins.
- Pas de risque de dépréciation : Le véhicule reste la propriété du loueur.
- Avantages fiscaux : Les loyers peuvent être déduits ce qui diminue le résultat imposable.

Inconvénients :

- Pas de propriété : À la fin du contrat, l'entreprise n'est pas propriétaire du véhicule.
- Limitation de kilométrage : Le contrat inclut généralement un plafond kilométrique, avec un surcoût en cas de dépassement.
- Coût global plus élevé : Sur le long terme, la location peut coûter plus cher que l'achat et des frais de remise en état à la restitution peuvent augmenter la facture.
- Engagement contractuel : l'entreprise est tenue par les termes du contrat, ce qui peut être contraignant en cas de changement de situation.

Parfait pour les entreprises cherchant à simplifier la gestion des véhicules et préférant la flexibilité (renouvellement régulier, coûts fixes incluant l'entretien).